



APPEL À CANDIDATURES CRÉATION ARTISTIQUE IN SITU (Maison de Santé de Courson)

Création immersive, qui résonne avec l'environnement et favorise l'inspiration.

La Puisaye-Forterre est un territoire riche en savoir-faire singuliers où la nature et la culture s'entremêlent et construisent une identité particulière, un terreau propice à l'inspiration et à la création. Depuis les ferriers gaulois, en passant par la céramique et le travail du bois, la valorisation de nos ressources naturelles s'inscrit dans le temps, entre tradition et innovation.

L'art et la création ont un levier non négligeable d'attractivité que la Communauté de communes s'empare avec cet appel à création. Les effets rayonnants de l'installation d'une œuvre d'art originale sur l'espace public sont multiples. Les habitants et les usagers sont les premiers concernés, la dimension artistique que prend alors l'espace public ne le rend que plus agréable au quotidien, et attractif d'un point de vue notamment touristique. A savoir que près de 150 artistes et artisans d'art sont implantés sur le territoire, exposant leur créativité dans leurs ateliers et largement représentés dans nos lieux de diffusion.

C'est dans ce contexte que la Communauté de communes lance cette deuxième édition d'appel à candidatures qui souligne le lancement du soutien aux politiques de création.

LA CRÉATION DE L'ŒUVRE ET SON IMPLANTATION

Ce projet d'installation d'une œuvre en extérieur sur l'espace public du territoire de la Puisaye-Forterre est ouvert aux propositions artistiques utilisant le lieu, les caractéristiques, les matériaux et l'implantation dans le territoire comme outil de création.

Le projet doit être pensé pour une installation in situ tenant compte des contraintes du lieu listées ci-dessous :

- **Intégration de l'œuvre sur une infrastructure de la CCPF : la Maison de Santé de Courson les Carrières**
- Installation en extérieur, murale, sur le pignon
- Pérennité de l'œuvre (la proposition devra préciser le système d'accroche et anticiper l'évolution de l'œuvre dans le temps et si besoin, préciser et chiffrer son entretien)
- La destination est artistique mais peut être également utilitaire
- Être associé(e) à un ou plusieurs artisan(s) d'art (La Communauté de communes pourra accompagner dans cette mise en relation si nécessaire)
- Proposition de médiation appréciée à plusieurs étapes du projet auprès d'un public, par exemple scolaire



MODALITÉS DE LA CRÉATION

- **Durée** : délai de 6 mois à partir de janvier 2025
- **Restitution** : La restitution officielle du travail de l'artiste sera en lien avec le calendrier des projets de la CCPF : inauguration du site, évènement local ou national en lien avec la culture ou les métiers d'art.
- **Budget** : Le projet sélectionné bénéficiera d'un budget maximum de 8 000 € pour la production de l'œuvre incluant tous frais inhérents à sa création, de l'idée à l'objet, jusqu'à sa livraison (matériel, temps, prestations, défraiements). L'ensemble de ces frais devront être détaillés.
- **Propriété de l'œuvre** : Le créateur garde la propriété intellectuelle de l'œuvre mais cède sa création et les droits de représentation. Un conventionnement entre la collectivité et l'artiste/artisan d'art sera conclu.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- **Conditions d'éligibilité de la candidature**
 - Artiste plasticien ou artisan d'art résidant en France ou à l'étranger, engagé dans une démarche professionnelle de création, sans limite d'âge
 - Motivations de l'artiste ou de l'artisan d'art
 - Qualités et exigences de la démarche artistique du projet
 - Faisabilité technique et intégration au site
 - Être véhiculé, pour les déplacements sur le territoire
- **Dossier de candidature**
 - **CV ou biographie** présentant le parcours et les expériences (diplômes, cursus, expositions, résidences, publications, etc.), avec n° de SIRET ;
 - **Un portfolio à jour** comportant une présentation de la démarche artistique, une sélection des travaux précédents et des expériences artistiques professionnelles correspondant à l'objet de cet appel à projet (maximum 10 visuels) ;
 - **Une note d'intention** du projet artistique et ses motivations (maximum 1 page) ainsi que des éléments graphiques aidant à la compréhension du projet sont les bienvenus
 - **Un devis** complet (voir « Budget » dans « Modalité de la création »)

Le dossier de candidature est à envoyer à l'adresse mail : culture@cc-puisayeforterre.fr

Merci d'indiquer en objet du mail : « Création artistique – *Nom de l'artiste ou du collectif* »

- **Calendrier prévisionnel**

Date limite de candidature : Le 6 décembre minuit au format PDF.

Etude des dossiers par le comité de sélection (membres institutionnels et service culture) : 2^{ème} semaine de décembre 2024

Réponse : Fin décembre 2024



PUISAYE FORTERRE
Communauté de communes
Terre de nature et de développement

Photos de la Maison de Santé de Courson (travaux en cours)





PUISAYE FORTERRE
Communauté de communes
Terre de nature et de développement

Photo du pignon de la Maison de Santé (bardage bois)





Plan des abords de la Maison de Santé (début des travaux envisagé fin 2025)

